Zeitschrift: IABSE congress report = Rapport du congrès AIPC = IVBH

Kongressbericht

Band: 1 (1932)

Rubrik: A. Opening Meeting

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Séance d'Ouverture — Eröffnungssitzung — Opening Meeting

DISCOURS REDEN SPEECHES

M. GUERNIER,

Ministre des Travaux Publics, Représentant du Gouvernement français.

Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République, je salue le Président et les Membres du Congrès International des Ponts et Charpentes.

Nous aurions voulu, Messieurs, vous offrir une hospitalité digne de votre science, expressive de l'estime universelle qui vous entoure. Paris s'apprêtait à vous fêter, quand un geste exécrable a mis en deuil notre nation. La France pleure le meilleur de ses fils, le Président Paul Doumer.

Vos peuples qui, avec une spontanéité si humaine, ont communié avec nous dans la douleur, approuveront, comme vous-mêmes, que se limite à l'austère labeur de vos études l'occasion de nos rencontres.

La mise en commun des recherches scientifiques pures, comme la théorie mathématique de l'élasticité, les expériences et les calculs sur la résistance et l'élasticité du matériau, les observations sur les constructions elles-mêmes, où il faut harmoniser, sans jamais sacrifier l'une à l'autre, la satisfaction adéquate de la fin à laquelle elles sont destinées; la sécurité sans laquelle rien ne vaut et, puisqu'elles sont à l'usage de l'homme, la moindre dépense; voilà, n'est-il pas vrai, transposé sur l'ère même de la planète, l'objet de votre Congrès.

Durant de longs siècles, le bois et la pierre en constituant à eux seuls tout le matériau, imposèrent d'étroites limites aux ambitions des bâtisseurs de ponts et de charpentes. Le métal, la fonte à l'origine, puis l'acier, ouvrit l'ère des hardiesses en même temps qu'il permettait de résoudre les problèmes nouveaux comme le franchissement des vallées profondes, posés par la construction des chemins de fer.

Que de progrès accomplis en cinquante années!

Et voici le ciment qui, en complétant par sa résistance l'élasticité du métal,

ouvre, à mesure que la tenacité et l'imagination de l'homme perfectionnent le matériau, des voies nouvelles à l'audace des constructeurs.

Le Ministre éphémère qui préside à cet instant fugitif, n'a point la prétention d'empiéter par d'imprudentes paroles sur vos discussions; mais semblable au passant, devant le monument qui borde le chemin de sa masse imposante, il s'interroge et se demande pourquoi la matière qu'il coudoyait jusqu'alors avec indifférence, provoque en lui, à raison de l'assemblage accompli par l'homme, des réactions, des sensations, des embryons de jugements, des répulsions..., l'admiration.

Sur la façade, comme sur le visage d'un autre homme, il veut lire ce que ses yeux ne voient pas, mais ce qu'il sent confusément en lui-même, la révélation d'une force qu'il pare ingénument des qualités de son propre intellect. Il fixe son attention, et voilà que la force mystérieuse se fait exclusive et despotique, les ornementations inutiles et inexpliquées deviennent aussi intolérables au passant que les accoutrements dont on affuble la beauté humaine.

Incapable de résoudre par lui-même le problème que s'est posé le constructeur, il en a l'intuition, il y trouve la joie qu'on éprouve à l'heure des initia-

tions.

Elle fut belle et douce la longue époque où l'homme se tenait pour satisfait quand l'architecte avait ramené à des proportions harmoniques à lui-même les dimensions et les rapports de sa construction.

C'est dans le secret d'une eurythmie plus objective et plus puissante que

l'homme de demain puisera des joies nouvelles.

A vous, Messieurs, de le lui révéler.

Je déclare ouvert le Congrès des Ponts et Charpentes.

M. SILVAIN DREYFUS,

Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Vice-Président du Conseil Supérieur des Travaux Publics.

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Au moment de prendre la parole devant vous en ma qualité de président du Comité d'organisation du Congrès des Ponts et Charpentes, je ne puis m'empêcher de me reporter par la pensée à l'audience que M. le Président Paul Doumer a eu la bonté de m'accorder le 25 juillet 1931, au moment où je lui ai demandé d'honorer de son haut patronage le premier congrès de votre Association: vous ne sauriez imaginer avec quelle spontanéité il s'est intéressé à notre œuvre, ni avec quelle bienveillance il m'a promis de prendre part à notre réunion d'aujourd'hui. Qui aurait pu se douter, à cette époque, qu'un abominable forfait allait plonger la France dans l'affliction et qu'une atmosphère de tristesse assombrirait cette séance d'ouverture, où nous nous faisions une fête de témoigner notre reconnaissance au vénéré chef de l'État dont l'éloge

a été prononcé par M. le Président du Conseil en termes définitifs et d'une rare éloquence ?

M. Albert Lebrun, Président de la République Française, m'a chargé de vous dire qu'en toute autre circonstance il se serait fait un plaisir et un devoir d'assister à notre réunion. S'il est empêché de nous donner cette satisfaction, il tient du moins à vous faire savoir qu'il est ici par la pensée et qu'il forme

les vœux les plus sincères pour la réussite de ce congrès.

Malgré la cruauté de notre deuil, Monsieur le Ministre des Travaux Publics a tenu à se placer ce matin à notre tête; je le remercie respectueusement de sa présence ainsi que de son éloquent et substantiel discours : les utiles paroles que nous venons d'entendre nous montrent que le Gouvernement français place au premier rang de ses préoccupations les questions relatives à l'art de la construction : nous ne pouvons que nous en féliciter.

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de vous répéter le message cordial de bienvenue qui vous a été adressé par notre président et je suis très heureux de vous dire qu'en tenant à Paris son premier congrès, la jeune Association Internationale des Ponts et Charpentes nous fait un honneur immense dont nous sentons tout le prix. L'Association n'est pas encore âgée de trois ans ; on ne peut donc la soupçonner de n'avoir point conservé toute sa fraîcheur de sentiments. Nous n'en sommes que plus vivement touchés de l'élan qui l'a portée vers nous ; j'espère que la cordialité de notre accueil lui prouvera, malgré l'absence obligatoire de toute manifestation mondaine, que nous sommes ravis de lui donner l'hospitalité.

Et ce n'est pas pour nous une moins grande satisfaction de constater que l'invitation lancée par le Gouvernement français aux divers pays qui s'intéressent à l'Association a été acceptée par un si grand nombre de gouvernements étrangers : je salue avec une profonde déférence les personnalités distinguées qui

ont été désignées par ces Gouvernements pour les représenter ici.

Je n'ai pas besoin de célébrer une fois de plus les bienfaits d'une collaboration pacifique des États dans les divers domaines de leur activité. Depuis quelques années, nous avons fait de grands progrès dans l'art de travailler internationalement. Une réunion comme celle-ci est une pierre de plus apportée à l'édifice de la saine collaboration des peuples. C'est une réunion modeste, il est vrai, et qui n'aura peut-être pas le retentissement de certaines grandes conférences organisées sous les auspices de la Société des Nations : nous n'en avons pas moins conscience d'accomplir une besogne réellement utile et susceptible de favoriser le travail en commun des spécialistes de tous les pays.

Ce travail en commun est indispensable, car personne ne saurait oublier, comme l'a proclamé récemment M. le Président de l'Académie des Sciences de Paris, que la science reste à faire et qu'aucun problème n'est définitivement résolu. Et M. de Launay ajoutait fort justement que les découvertes sont réalisées par ceux qui reprennent inlassablement, avec des instruments plus parfaits, avec un sens critique plus aiguisé, les mêmes observations, les mêmes

mesures, les mêmes expériences, pour en tirer des déductions auxquelles leurs prédécesseurs n'avaient pas songé.

Mesdames et Messieurs,

Ainsi que vous avez pu le constater en prenant connaissance du programme du Congrès, vous allez avoir le plaisir d'entendre, au cours de cette Séance d'ouverture, un exposé de M. le Professeur Dr. A. Rohn, Président du Conseil de l'École polytechnique fédérale à Zurich, Président de l'Association Internationale des Ponts et Charpentes, sur les buts poursuivis par l'Association, sur l'organisation du travail du Congrès et sur les résultats qui peuvent en être attendus.

J'ai hâte de lui céder la parole, car vous n'ignorez pas que le véritable organisateur du Congrès, c'est M. le Président Rohn beaucoup plus que le Comité de Paris. Le Comité que j'ai l'honneur de présider s'est efforcé d'accomplir de son mieux une besogne matérielle indispensable, mais c'est l'Association Internationale qui a conçu et établi dans tous ses détails le beau programme de travail dont vous avez pris connaissance.

Je n'aurais rien à ajouter si je n'avais des raisons de redouter à l'avance l'existence d'une lacune dans l'exposé de M. le Professeur Rohn. Cet ingénieur éminent, ce technicien raffiné, ce galant homme qui personnifie d'une si heureuse manière la plus haute et la plus intelligente courtoisie, n'a qu'un défaut, celui d'attribuer sans cesse à ses collaborateurs tout le mérite de son œuvre,

de ses heureux efforts et des brillants résultats qu'il a obtenus.

Vous vous rendrez compte aisément de la valeur d'un animateur de cette envergure quand vous vous rappellerez que c'est sous son impulsion que dès 1926 un groupe de professeurs et d'ingénieurs de l'École polytechnique de Zurich tinrent dans cette ville une première réunion de constructeurs de ponts et charpentes, réunion à laquelle prirent part des ingénieurs représentant tous les pays du monde.

Une deuxième réunion semblable, provoquée par M. Rohn, eut lieu en 1928 à Vienne, et c'est là que se développa l'idée de créer un organisme permanent,

destiné à coordonner les travaux pendant et surtout entre les Congrès.

Le 29 octobre 1929 enfin, une Assemblée réunissant à Zurich les représentants des gouvernements, de la science et de l'industrie de quatorze pays constitua, sous la présidence de M. le Professeur Rohn, l'Association Internationale des Ponts et Charpentes. Cette brillante association, qui a apporté son appui officieux aux deux congrès qui ont étudié à Liège en 1930 l'un la question des constructions métalliques, l'autre, celle des constructions en béton armé, a décidé de tenir à Paris en 1932, son premier Congrès officiel.

Nous demandons que M. le Président Rohn, qui a été tant de fois à la peine, soit aujourd'hui à l'honneur, et nous le remercions à la fois de ses efforts pas-

sés, de son action présente et de ses services futurs.

M. le Prof. Dr. A. ROHN,

Président de l'Association Internationale des Ponts et Charpentes.

Monsieur le Ministre des Travaux Publics, Mesdames, Messieurs,

C'est dans la conviction d'être l'interprète des participants à ce Congrès que j'exprime en premier lieu à nos collègues français la part très vive que les membres étrangers de notre Association prennent au deuil qui vient de frapper

si douloureusement leur pays.

Nous désirons rendre au début de ce Congrès un hommage ému à la mémoire de M. Paul Doumer, élevé il y a une année à peine à la première magistrature de son pays, couronnement d'une vie qui peut être citée comme le modèle des vertus civiques dont la France s'honore. M. Doumer avait bien voulu s'intéresser à nos travaux et nous promettre d'être des nôtres aujourd'hui. Nous nous inclinons respectueusement devant la tombe fermée, il y a huit jours à peine, de ce grand et fidèle serviteur de son pays.

Il va de soi que ce douloureux événement apportera quelques modifications au programme de notre Congrès; nos membres étrangers tiennent en effet à s'associer au deuil national de la France. Nous avons prié M. le Président du Comité d'organisation de bien vouloir présenter au Gouvernement et à M^{mc} Paul Doumer l'expression de la part très sincère et très respectueuse que nous prenons à ce deuil. Nous avons certes aussi interprété vos sentiments unanimes en déposant ce matin même une gerbe de fleurs — au nom de notre Association — sur la tombe du Président Doumer.

Mesdames, Messieurs, M

L'Association Internationale des Ponts et Charpentes a été créée en automne 1929 à la suite de deux Congrès librement organisés par des ingénieurs spécialisés dans le domaine de la construction en acier, en béton et en béton armé; le premier de ces congrès fut tenu à Zurich en 1926, le second à Vienne en 1928. Les ingénieurs-constructeurs de tous pays manifestèrent à l'occasion de ces deux congrès le désir très vif de continuer à coordonner leurs efforts en vue de saisir et d'appliquer toujours mieux les lois mathématiques et physiques sur lesquelles sont basées leurs recherches et leurs études, et à réaliser de ce fait une adaptation de plus en plus précise de leurs constructions à ces lois, ce qui équivaut à construire à la fois de façon plus sûre, plus rationnelle et plus économique.

C'est à ce vœu que notre Association doit ses origines.

Son but — d'après ses statuts — est d'assurer la collaboration internationale des savants, des ingénieurs et des constructeurs et de favoriser les échanges d'idées, de connaissances et de résultats expérimentaux dans le domaine des ponts, des charpentes ou ossatures, et plus généralement de toutes les cons-

tructions relevant de l'art de l'ingénieur, qu'elles soient exécutées en acier, en béton armé ou en tout autre matériau.

Cette prise de contact sur le terrain international permet un enseignement mutuel particulièrement fructueux; elle invite à la coordination de recherches similaires faites dans divers pays, et de ce fait à la concentration. Cette collaboration n'amoindrit en rien le génie technique propre à chaque nation; c'est au contraire l'amalgame de mentalités différentes qui, créant des aperçus nouveaux, contribue à préciser les points de vue, tout en élargissant leur interprétation personnelle.

Notre Association est une jeune sœur de l'Association Internationale pour l'Essai des Matériaux, dont le but est plus spécialement d'approfondir la connaissance des qualités de résistance des matériaux, base primordiale de la détermination des dimensions des ouvrages d'art de l'ingénieur. Nous sommes certains d'entretenir toujours les meilleures relations avec cette Association dont les buts complètent les nôtres et dont beaucoup de nos membres font éga-

lement partie.

Il semble par ailleurs surprenant que l'on n'ait pas songé plus tôt, d'une part à grouper les intérêts scientifiques et techniques des ingénieurs-constructeurs, auteurs responsables des grands travaux de notre époque et d'autre part — c'est ici le rôle de l'État — à définir et à préciser les qualités des spécialistes autorisés à établir le projet et à exécuter de grandes constructions. Il est surprenant, en effet, de constater que dans la plupart des pays l'exercice de l'art médical, p. ex., est soumis au contrôle de l'État, alors que la profession d'ingénieur peut être librement exercée, malgré les catastrophes auxquelles l'effondrement d'un pont, d'une ossature ou d'un barrage peuvent conduire. Nous savons que le problème de la protection du titre d'ingénieur — et peut-être même de l'exercice de cette profession — est en ce moment à l'étude dans plusieurs pays et en particulier en France. La solution de cette question tendant à permettre à ceux seulement, dont les connaissances correspondent aux responsabilités à encourir, à s'intituler « ingénieurs » favorisera certainement l'essor de notre art.

Notre Association vient d'éclore; elle possède encore la vision optimiste des choses que dispense la première jeunesse, elle n'échappera certes pas aux malaises de croissance. Elle en appelle dès maintenant à la bienveillante indulgence de ses amis, de ceux qui ont bien voulu faciliter ses premiers pas, de ceux surtout qui, en France, ont eu confiance en elle et ont bien voulu se charger d'organiser ou d'appuyer l'organisation de son premier Congrès.

C'est en effet pour notre jeune Association un honneur tout particulier d'avoir pu organiser ce congrès sous le haut patronage officiel du Gouvernement français. C'est pour elle une distinction à laquelle elle est très sensible de pouvoir inaugurer ce Congrès sous la présidence de M. le Ministre des Travaux Publics; nos travaux se rapportent en partie à vos préoccupations, M. le Ministre, nous espérons que ceux mis à l'ordre du jour de ce Congrès vous donneront toute satisfaction.

Nous sommes très heureux également de constater la présence de nombreuses personnalités éminentes, qui ont bien voulu se constituer en Comité d'honneur et en Comité de patronage de ce Congrès.

Je ne pourrai citer les noms — car ils seraient trop nombreux — de tous nos amis qui ont collaboré à la bonne organisation de ce Congrès. Je m'acquitte cependant d'une mission particulièrement agréable en adressant en tout premier lieu, au nom de notre Association, des remerciements très chaleureux à M. Silvain Dreyfus, vice-président du Conseil Supérieur des Travaux Publics, président du Comité d'Organisation de notre Congrès. Nous avons quelque peu connaissance des lourdes et multiples charges qui incombent à ses hautes fonctions; nous lui exprimons toute notre gratitude d'avoir bien voulu en ajouter une nouvelle d'autant plus ingrate qu'elle n'est que passagère.

Nos remerciements s'adressent aussi à MM. Monteil, Defrasse, Daydé et Beuret, vice-présidents du Comité d'Organisation. Je tiens ici aussi à rendre hommage à la mémoire de M. Marcelin Duplaix, qui avait bien voulu assumer les fonctions de Secrétaire Général de ce Congrès. Il nous a quitté, il y a quelques mois à peine, après avoir consacré le meilleur de ses forces à mettre en œuvre l'organisation de ce Congrès. M. Dozoul a bien voulu reprendre ses fonctions et les mener avec dévouement à bonne fin. M. Tony Huber, le Trésorier du Comité d'organisation, a été en même temps l'agent de liaison toujours aimable et actif entre notre Association et la Société des Ingénieurs Civils de France, et qui a bien voulu mettre son secrétariat et ses locaux à notre disposition; nous exprimons aux Ingénieurs Civils de France, nos remerciements les plus cordiaux pour l'hospitalité qu'ils veulent bien nous accorder.

M. le Président Silvain Dreyfus et ses collaborateurs ont assumé la tâche fort délicate d'organiser à Paris le Congrès d'une Association dont le siège se trouve à l'étranger; grâce à leur optimisme, à leur bonne humeur persistante et à leur influence personnelle, ils ont réussi à surmonter toutes les difficultés. Durant tout ce stage de préparation M. l'Inspecteur général Pigeaud, Vice-président de notre Association, a été l'agent de liaison le plus qualifié et le plus dévoué entre le Comité d'Organisation et le Bureau de notre Association.

Nous remercions aussi le Gouvernement français d'avoir bien voulu inviter les puissances étrangères à se faire représenter à ce Congrès: nous prions les nombreux délégués des Gouvernements étrangers ainsi que les représentants des grandes administrations, des sociétés techniques et savantes qui ont répondu à cet appel d'accepter l'hommage de notre gratitude pour l'intérêt qu'ils veulent bien témoigner à nos travaux.

Mesdames, Messieurs,

Vous vous demandez sans doute pourquoi notre Association a tenu à organiser son premier Congrès à Paris, dans cette capitale, habituée à recevoir des Associations illustres et d'âge vénérable. Pourquoi ne pas débuter sur un terrain plus modeste et moins propice à mettre en lumière les défauts de première jeunesse, que je mentionnais tout à l'heure?

Ma réponse à cette question sera fort simple.

Le Comité Permanent de notre Association a très volontiers donné suite à l'invitation qui lui permettait de placer son premier Congrès sur le sol classique de l'art de l'ingénieur.

L'application des lois de la mécanique à la détermination des dimensions des ouvrages d'art a eu en effet son origine en France, et ceci essentiellement grâce à la création de l'École Nationale des Ponts et Chaussées au milieu du xviii siècle. Dès ses débuts ses maîtres se vouèrent de façon remarquable à la recherche scientifique et à l'étude de ses applications, c'est-à-dire à la simplification des données théoriques, apte à réaliser la solution des problèmes pratiques. Parmi les noms illustres de la première époque de l'École des Ponts et Chaussées citons ceux de Perronet et de Coulomb. L'Ecole des Ponts et Chaussées a contribué à créer l'art de l'ingénieur; en le plaçant nettement sur le plan des applications des sciences mathématiques et physiques, elle lui a donné une vie propre indépendamment de l'architecture. En effet, malgré les ouvrages d'art remarquables des époques précédentes, celles-ci ont relativement peu contribué — à l'exception de quelques idées géniales d'Archimède, Galilée, Hooke ou Mariotte — à développer les fondements scientifiques de la résistance des matériaux et de leurs applications.

Une science nouvelle, celle qui nous intéresse avant tout, la théorie de l'élasticité des matériaux, fut fondée entre 1820 et 1830. Ses applications ne prirent cependant une ampleur remarquable qu'un demi-siècle plus tard environ. La France a contribué de façon exceptionnelle à l'éclosion de cette théorie de l'élasticité. Je ne citerai ici que les noms de Navier, appliquant les principes de Lagrange, Cauchy, Fresnel, Poisson, Lamé, Clapeyron et de Saint-Venant. A une seule exception tous ces savants furent des ingénieurs appartenant au corps des Ponts et Chaussées. J'ajouterai à ces noms qui ont illustré la science française ceux plus récents de Bresse, Résal, Maurice Levy et Boussinesq, qui tous aussi, sauf le dernier, si je ne fais erreur, appartiennent aux Ponts et

Chaussées.

Mais la France n'a pas seulement contribué de brillante façon par ses savants et par ses ingénieurs à ériger les théories permettant le calcul de nos constructions modernes, elle a aussi dans le domaine des applications créé des œuvres dont la hardiesse et l'originalité témoignent de l'individualisme fécond du génie français. Permettez-moi seulement dans cet ordre d'idées de rappeler

quelques noms:

Dans le domaine de la construction métallique, les travaux de la Maison Eissel — dont la tour exécutée à Paris en 1889 par un ancien élève de l'École Centrale des Arts et Manufactures posa maint problème nouveau et qui reste le symbole de la légèreté de la construction métallique et de l'audace de ses constructeurs; puis les grands travaux exécutés en France et à l'Etranger par les Établissements Schneider, par la Compagnie de Fives-Lille, par les Établissements Daydé — dont je citerai entre autres non sans émotion le Pont Doumer, érigé à Hanoï. Permettez-moi aussi de rappeler l'extension que la théorie et la construction des Ponts suspendus a trouvée en France. Peu de pays offrent un ensemble aussi intéressant de ce type de ponts, quelque peu négligé ces derniers temps en Europe et auquel nous voudrions souhaiter un avenir meilleur.

Le génie des ingénieurs français s'est manifesté de même dans l'éclosion et le développement des ouvrages en béton. Je ne citerai parmi les pionniers de ce matériau que l'inventeur Monier, l'entrepreneur Hennebique, et tout particulièrement un autre membre du Corps des Ponts et Chaussées, l'Inspecteur général Considère, qui élabora les premiers règlements pour les applications du béton armé. Ici aussi dans le domaine du béton armé, les dimensions des grands ouvrages des ponts et charpentes exécutés en France font preuve d'une conception particulièrement hardie et originale.

Mesdames, Messieurs,

Je tenais par ce bref aperçu à motiver la satisfaction qu'éprouve notre Association de pouvoir tenir ses premières assises à Paris et de pouvoir de ce fait

rendre hommage aux pionniers français de notre art.

Nous avions en outre la certitude que l'organisation de ce premier Congrès à Paris serait de bon augure pour l'avenir de notre Association. Nous espérions que le travail scientifique de cette réunion serait fécondé par l'attrait que Paris et la France exerceront toujours et sur tous, — Paris par son histoire, ses innombrables œuvres d'art et la multiciplicité de ses ressources intellectuelles, la France par la beauté de ses sites et les qualités de travail et de bonne humeur qui caractérisent son peuple.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de compléter encore très brièvement mes indications relatives aux buts et au programme de travail de notre Association. J'ai déjà cité l'article fondamental de ses statuts concernant la collaboration internationale des savants et des ingénieurs dans le domaine des constructions quel que soit le

matériau employé.

Je tiens ici à souligner tout particulièrement notre désir de mieux unir les protagonistes des divers matériaux. Vous savez tous que la lutte économique a parfois voilé les relations entre la construction métallique ou en acier et sa jeune sœur, la construction en béton armé. La sœur aînée disposait déjà d'expériences de vieille date, lorsque sa cadette par l'introduction d'un matériau pierreux résistant à la flexion créa à la fois un renouveau pour les ouvrages exécutés précédemment en pierre ou en béton — et une sérieuse concurrence pour la sœur aînée.

Nous sommes convaincus que les ingénieurs ont un intérêt commun à être mis au courant des études et des recherches concernant les deux matériaux. Un pont de large envergure n'est-il pas avant tout un ouvrage d'art, glorifiant l'œuvre des savants et des ingénieurs, qui par leurs efforts ont jalonné successivement la voie qui a conduit aux réalisations toujours plus audacieuses et économiques de l'époque actuelle? N'est-ce pas l'ensemble des connaissances sur lesquelles l'étude de ce pont est basée qui importe avant tout, et non le matériau à l'aide duquel il sera exécuté? De plus, un pont n'est-il pas avant tout un ouvrage de liaison, à la construction duquel tous les ingénieurs, quel que soit le matériau qui les intéresse plus particulièrement, porteront intérêt. C'est dans cet esprit que les promoteurs de notre Association ont cherché en première ligne à grouper les représentants de tous les matériaux, convaincus

que sur cette base seulement ils pourraient réaliser petit à petit une mentalité d'ingénieurs à larges vues, d'ingénieurs connaissant et sachant apprécier les avantages et les inconvénients des divers matériaux, mais aptes surtout à se servir sans parti pris de l'un ou de l'autre dans les conditions où leur emploi se justifie ou s'impose.

C'est dans cet esprit que nous avons prévu l'organisation des sept séances de travail de notre Congrès, de façon à ce que nos membres puissent assister à toutes ces réunions; trois d'entre elles seront consacrées plus particulièrement aux questions du béton armé, la septième séance devant être dévolue

aux constructions mixtes et à l'étude des sols de fondation.

Le programme des Séances de travail est entre vos mains. Ce n'est pas ici le lieu où il convient de l'analyser. Permettez-moi toutefois de rappeler que votre Comité a tenu à limiter le nombre des questions soumises à vos délibérations. Il est préférable de concentrer nos discussions sur certains problèmes d'intérêt très actuel et d'en tirer des conclusions aussi précises que possible, en vue de jalonner la tâche future de notre Association. Nous désirons en effet que notre activité se manifeste d'une façon permanente et continue dans les intervalles de nos Congrès; la tâche de ces derniers consistant surtout en une prise de contact, propre à fixer les points acquis et l'objet du travail de demain.

Vous avez reçu récemment le premier volume des « Mémoires » de notre Association. Nous avons l'intention de publier chaque année un recueil de ce genre ; il témoignera de l'activité courante de notre Association. Vous êtes en possession également de la « Publication Préliminaire » relative au Congrès que nous inaugurons aujourd'hui. Cette publication comprend les rapports introductifs aux sept questions mises à l'ordre du jour. Un second volume relatif à ce Congrès donnera le compte rendu des explications complémentaires des rapporteurs, le résultat des discussions et les conclusions qui en seront déduites.

Nous aimerions donner une importance spéciale à la Séance de clôture, à l'occasion de laquelle nos Secrétaires généraux présenteront leurs rapports sur les conclusions des Séances de travail et sur les questions auxquelles notre Association vouera spécialement son attention ces années prochaines.

Permettez-moi de remercier ici très cordialement tous ceux de nos membres qui ont bien voulu collaborer à nos publications, ainsi que ceux, nombreux

déjà, qui ont manifesté l'intention de s'intéresser à nos discussions.

Mesdames, Messieurs,

Nous nous rencontrons aujourd'hui à Paris à une époque particulièrement difficile, à une époque de crise économique mondiale d'une intensité extraordinaire. Nous sommes à peu près certains que si nous devions décider aujourd'hui de l'organisation de ce Congrès, il y aurait bien des voix qui plaideraient son renvoi à des temps meilleurs.

Et cependant le nombre considérable des adhésions — si l'on tient compte de l'état de crise dans lequel nous vivons — ne donne-t-il pas raison aux

optimistes? Les crises d'ordre politique et économique de l'heure présente ont conduit tous les pays — souvent contrairement à leurs aspirations intimes — à s'entourer de murailles de tout genre. N'est-ce pas plus que jamais le moment où une Association d'ingénieurs — ce sont des hommes qui connaissent un peu toutes les grandes routes de ce monde — doit en toute modestie chercher à maintenir ou à recréer une ambiance de collaboration entre les peuples, apte à contribuer au progrès du génie humain? Nous savons que souvent déjà les relations nouées à l'occasion de réunions de savants et d'ingénieurs ont pu créer une atmosphère d'entente, favorisant l'éclosion d'une période de travail plus fécond, prélude parfois d'une meilleure compréhension sur le terrain politique et économique international.

Meine Damen und Herren,

Ohne die allgemeinen Darlegungen, die den Gegenstand meiner heutigen Ansprache bilden, wiederholen zu wollen, erlauben Sie mir indessen, dass ich auch die Teilnehmer deutscher Zunge an diesem Kongress herzlich willkommen heisse. Man kann in guten Treuen verschiedener Meinung sein über die Wünschbarkeit der Abhaltung einer internationalen Zusammenkunft zu einer Zeit grösster politischer und wirtschaftlicher Hemmungen. Wir danken indessen allen denjenigen, die mit uns geglaubt haben, dass uns Brückenbauern heute eine besondere Aufgabe zufällt. Wie oft schon ist es den Vertretern der Wissenschaft und der Technik vergönnt gewesen, fern von politischen Erwägungen, die Grundlage eines besseren Zusammenarbeitens der Völker vorzubereiten, d. h. eine Stimmung zu schaffen, auf Grund welcher die internationalen Beziehungen, über den Kreis der nächsten Bestrebungen dieser Wissenschafter hinaus, eine Entlastung erfahren durften. Mein Wunsch geht dahin, dass auch diesmal der erste Kongress der Internationalen Vereinigung für Brücken-und Hochbau zur Förderung dieses Zieles beizutragen die Macht habe.

Ladies and Gentlemen,

It is not my intention to repeat anything I have said in my speech, but I should like to extend a hearty welcome to the English speaking members of this congress. I quite understand those among you who would have preferred to postpone this international meeting to a time of greater political and economic stability. We are, however, very grateful to all who, like ourselves, have believed that just in these critical times the bridge-constructors have their own particular mission to fulfil. Has it not often been the privilege of the representatives of science and technics to establish, far from political disputes, a better basis of collaboration among the nations and to create an atmosphere which will not only serve the immediate objects of these scientists, but which will have a favourable influence on international relations in general? I sincerely hope that this first congress for Bridge and Structural Engineering will contribute its modest share to the furtherance of this ideal task.

Mesdames, Messieurs,

Je ne puis terminer cette brève allocution sans adresser l'expression de notre vive gratitude à tous ceux — Gouvernement français, Département de la Seine, Ville de Paris, Chambre de Commerce, Grands réseaux de chemins de fer français, Établissements et Associations industrielles et Chefs d'industrie de France — qui ont bien voulu assumer l'organisation financière de ce Congrès; à tous ceux qui chercheront ces jours prochains à nous délasser après des séances de travail que j'espère laborieuses; à ceux qui nous montreront l'âme et les beautés de Paris et de la France; à ceux qui nous aideront en dehors des séances de travail à créer cette atmosphère de bienveillance internationale, dont je viens de parler. Je remercie encore tous ceux qui admettent, avec moi, qu'une Association Internationale des Ponts a le devoir de contribuer non seulement à l'érection de ponts en acier ou en béton armé, mais encore et surtout à jeter des ponts d'ordre spirituel. Je remercie ceux qui, dans cet esprit, nous permettront durant la semaine qui vient d'éclore, de jeter de Paris et de la France des ponts vers les 38 nations représentées à l'Association Internationale des Ponts et Charpentes, heureuse et fière de tenir son premier Congrès dans cette capitale des aspirations intellectuelles et humaines du monde et dans ce pays dont le peuple - malgré toutes les fluctuations qu'impose l'instabilité des hommes et des choses — a toujours par son profond amour de la paix et de la liberté jeté, aux heures solennelles de l'histoire, une semence particulièrement féconde pour le progrès de l'humanité.

M. le Dr. V. U. FANTUCCI, Député au Parlement, Venise.

M. Fantucci, Député, Président de la Délégation Italienne, après avoir rappelé la participation de l'Italie au grand deuil de la France causé par la mort subite du Président de la République, porte au Congrès le salut des organisa-

tions techniques fascistes de son pays.

Il met en évidence la politique des grands travaux publics pratiquée par l'Italie, dont le but est non seulement de combattre la crise économique dont le monde entier va souffrir, mais aussi de réaliser des travaux de qualité, ponts et viaducs, tunnels, galeries d'amenées, routes, etc., œuvres visant à traduire en pratique les derniers efforts de la science, de la technique et de

Après avoir envisagé les buts du Congrès, M. Fantucci conclut en faisant une claire allusion aux ponts de la tolérance et de la justice, qui devraient toujours davantage à l'avenir réunir les peuples dans un même sentiment de soli-

darité humaine.

M. le Dr. Ing. e. h. M. KLÖNNE, Generalkonsul, Dortmund.

Comme représentant du Reich, j'ai l'honneur d'exprimer au Gouvernement Français les remerciements les plus vifs de la part de mon Gouvernement ainsi que les meilleurs souhaits pour un bon succès de ce congrès.

L'on peut dire qu'au Congrès de Paris revient une portée faisant époque. Sur tous les ressorts de la technique des progrès ont été atteints, dont nous pourrons enregistrer une partie remarquable dans nos séances.

Hélas! l'humanité n'arrive pas au but de tous ces progrès et ne profite pas de l'amélioration de la civilisation, parce que la comptabilité du monde est en désordre.

J'espère que ce Congrès réussira à faire des ponts de bonne volonté, des ponts entre les hommes des différentes nations, des ponts de l'entente, des ponts humanitaires, qui rétablissent les relations qui ont été détruites par un désastre mondial.

Major R. F. MAITLAND,

Secretary of the Institution of Structural Engineers, London.

M. le Président and Gentlemen,

Permit me as a delegate from Great Britain to say how truly grateful our country is at being invited to take part in this first Congress of the International Association for Bridge and Structural Engineering. From the inception of this Association the most prominent members of the structural engineering profession in our country have been interested in the work of the Congress. They have taken an active part in the presentation of papers to be discussed at the different sessions and many of these gentlemen have come here now primarily to take part in the discussions which we anticipate will be of real value.

I have the honour, on behalf of the British delegates and British structural engineers, to express my very sincere appreciation of the courteous and kindly welcome which Monsieur le Ministre Guernier has, on behalf of France, extended to us, and I trust that the First Congress of the International Association for Bridge and Structural Engineering will, apart from being of great benefit to us individually as engineers, will also assist in some small way towards the ideal which we all have so much at heart—complete and thorough understanding between all nations.

M. le Président, I thank you.

Leere Seite Blank page Page vide